

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE

Canada

Table des matières

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau Rapport de consultation publique..	2
Introduction.....	2
Aperçu du projet.....	2
Aperçu de la consultation.....	3
Principaux groupes.....	4
Phase 1 : Rapport de consultation Octobre et novembre 2017.....	5
Activités de consultation – Phase 1.....	5
Invitations et promotion.....	6
Faits saillants de la consultation.....	7
Résultats de la consultation.....	8
Conditions, possibilités et enjeux actuels.....	8
Imaginer le parc de la Gatineau en 2067.....	11
Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années.....	15
Autres commentaires (sondage en ligne).....	16
Intégration des résultats Les commentaires du public recueillis durant la phase 1 (Conditions actuelles et réflexions sur l’avenir du parc) guideront la rédaction de l’énoncé de vision préliminaire, des principes, des objectifs et des orientations stratégiques lors des phases subséquentes d’élaboration du plan.	17
Prochaines étapes.....	17
Annexe A : Membres du CCP.....	18
Annexe B : Phase 1 – Sondage en ligne.....	19
Annexe C : Compte rendu de la rencontre avec les élus.....	21

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

Rapport de consultation publique

Introduction

La Commission de la capitale nationale (CCN) est à réviser le plan d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme du parc de la Gatineau, le parc de conservation de la capitale. Le public est invité à participer à cette révision dans le cadre d'un processus de consultation complet et varié. Des groupes autochtones, des partenaires, des élus, un comité consultatif public et des groupes d'intérêts participeront aussi au processus de révision. Les pages qui suivent présentent un aperçu des commentaires recueillis durant la première phase de ce processus ainsi que des méthodes de consultation qui seront utilisées pour les trois phases à venir de la révision. À l'issue de chacune des phases, les commentaires recueillis seront ajoutés au rapport de consultation.

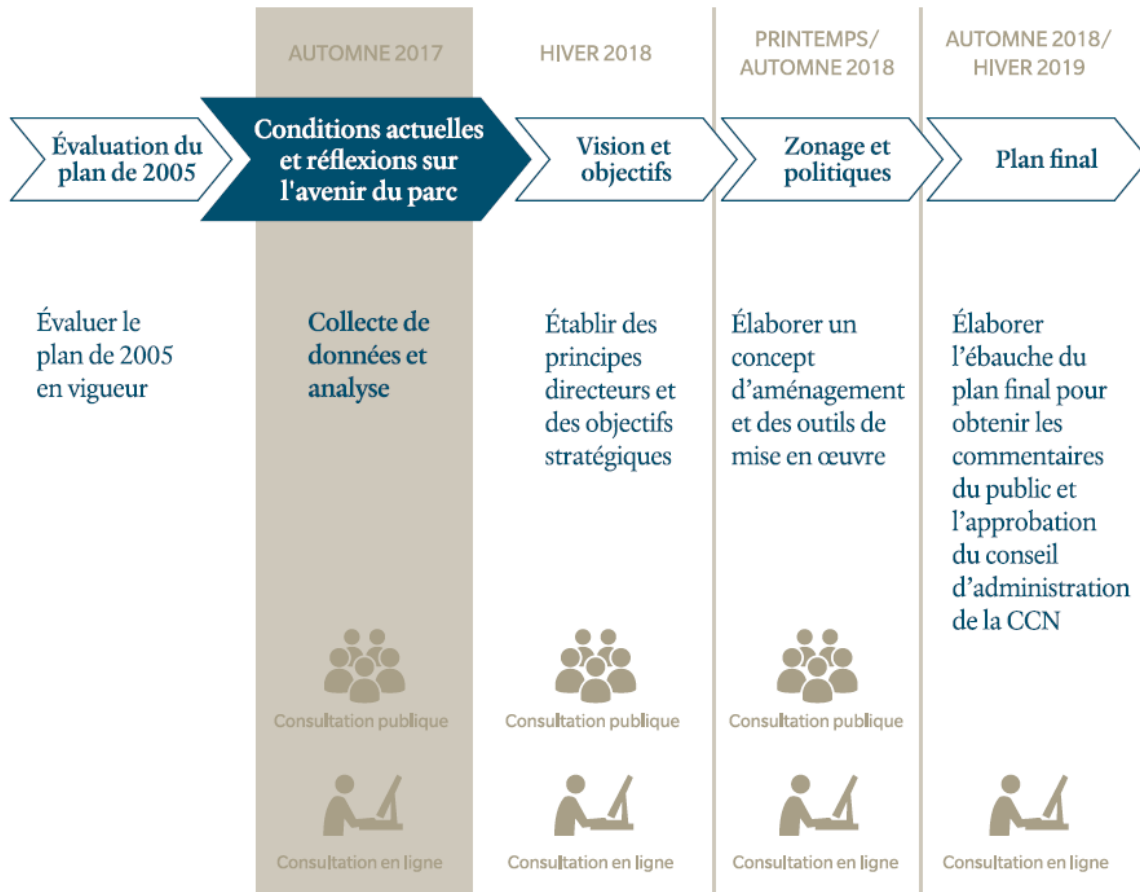
Aperçu du projet

Le parc de la Gatineau est un territoire d'environ 361 kilomètres carrés de forêts, de plans d'eau et de paysages ouverts se trouvant à proximité des secteurs urbains populeux de la région de la capitale nationale. Permettant la pratique de diverses activités récréatives toute l'année, dont la randonnée pédestre, le ski, le camping et la baignade, le parc constitue une destination pour plus de 600 000 personnes qui y font plus de 2,6 millions de visites chaque année. Le parc abrite aussi de nombreux écosystèmes uniques et diversifiés qui procurent un habitat à plus de 5 000 espèces, dont certaines ne se trouvent nulle part ailleurs dans la région. On a recensé dans le parc environ 150 espèces en péril répertoriées par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Dans le cadre de son processus de planification, la CCN révisé ses plans directeurs tous les 10 ans, dans un horizon de 50 ans. Le Plan directeur du parc de la Gatineau est en vigueur depuis 12 ans. Sa mise à jour permettra de l'harmoniser avec le *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*, qui a été publié récemment, ainsi qu'avec de nombreux plans et études complémentaires qui ont été réalisés concernant le parc de la Gatineau depuis la dernière révision. Le nouveau plan fournira une orientation stratégique de haut niveau sur la conservation, la gestion et l'amélioration des ressources naturelles et récréatives du parc. Il permettra de faire entrer le parc dans le 21^e siècle.

Aperçu de la consultation

La révision du Plan directeur du parc de la Gatineau comporte quatre phases, comprenant chacune un volet consultation. Le calendrier du projet s'étend de septembre 2017 à l'hiver 2019. Le programme de consultation public comprendra les éléments figurant dans le graphique qui suit.



Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 1 :

- Lancer la discussion sur les principaux éléments à examiner dans la planification de l'avenir du parc, y compris les aspects fondamentaux de la vision.
- Interroger les membres du comité consultatif public (CCP) et le public sur les sujets et les questions clés, afin de définir et de comprendre la situation actuelle.
- Informer les membres du CCP et le public au sujet du processus de consultation.

- Présenter les principales réalisations qu'a permis d'accomplir le Plan directeur de 2005 jusqu'à maintenant.

Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 2 :

- Travailler avec les membres du CCP pour élaborer la vision, les objectifs d'aménagement et les orientations stratégiques du Plan directeur du parc de la Gatineau.
- Mobiliser le public afin qu'il participe à l'élaboration de la vision, des objectifs d'aménagement et des orientations stratégiques du Plan directeur du parc de la Gatineau.

Voici les objectifs de consultation qui ont été définis pour la phase 3 :

- Communiquer au CCP et au public la vision, les principes d'aménagement et les orientations stratégiques.
- Peaufiner le concept d'aménagement et le zonage (affectations du sol) avec le CCP, et déterminer les usages permis dans chaque zone et les lignes directrices connexes.
- Présenter le concept d'aménagement et les affectations du sol au public et recueillir ses commentaires sur ces éléments, ainsi que sur les usages permis et les lignes directrices.
- Présenter des propositions de politiques particulières au public afin qu'il les commente.

Voici l'objectif de consultation qui a été défini pour la phase 4 :

- Valider la dernière version et recueillir les commentaires des participants en vue de la présentation de la version finale du plan au conseil d'administration de la CCN.

Principaux groupes

Comité consultatif public

Le CCP, créé le 12 octobre 2017, se réunit régulièrement durant le processus dans le but de constituer un important groupe de réflexion et d'échanger de l'information détaillée. Sa composition assure une représentation équilibrée des différents groupes et sphères d'intérêts liés au parc, dont l'environnement, le patrimoine, le loisir, les résidants et les gens d'affaires. La liste complète des membres se trouve à l'annexe A.

Grand public

Des Canadiens de la région de la capitale du Canada et de partout au pays seront invités à participer au processus de consultation au moyen d'invitations envoyées par courriel aux adresses de notre base de données, d'une campagne de publicité en ligne et de messages dans les médias sociaux.

Communautés autochtones

La Première Nation Kitigan Zibi Anishinabeg participe au processus de révision dans le cadre d'un dialogue distinct. La Première Nation Algonquins de Pikwakanagan participera aussi au processus.

Élus

Des rencontres avec des élus de la région des niveaux municipal, provincial et fédéral auront lieu à chacune des phases.

Experts et partenaires de la région

On tiendra des rencontres avec les intervenants suivants : groupes d'intérêt (éducation et environnement); personnel municipal (Ville de Gatineau, Ville d'Ottawa et municipalités de Chelsea, de La Pêche et de Pontiac); représentants de ministères provinciaux (ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec); représentants d'organismes régionaux (MRC des Collines-de-l'Outaouais, Société de transport de l'Outaouais et Transcollines).

Phase 1 : Rapport de consultation

Octobre et novembre 2017

Activités de consultation – Phase 1

Réunion et atelier du CCP

Date et heure : 12 octobre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
Formule : atelier
Participation : 15 membres

Consultations publiques

Ottawa

Date et heure : 19 octobre 2017, de 18 h à 20 h

Lieu : Ottawa (Ontario)
Formule : atelier
Participation : 120 personnes

Gatineau

Date et heure : 1^{er} novembre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Hôtel Crown Plaza Gatineau-Ottawa
Formule : atelier
Participation : 60 personnes

Consultation en ligne

Date : du 19 octobre au 14 novembre 2017
Format : sondage à questions ouvertes
Participation : 1152 réponses au sondage

Communautés autochtones

Kitigan Zibi Anishinabeg (octobre 2017, mars 2018)
Algonquins de Pikwakanagan (novembre 2017)

Experts et partenaires de la région

Date et heure : 11 décembre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
Format : présentation et discussion
Participation : 13 personnes

Élus de la région

Date et heure : 14 décembre 2017, de 18 h à 20 h
Lieu : Centre des visiteurs du parc de la Gatineau
Format : présentation et discussion
Participation : 8 personnes
Un compte rendu de cette rencontre se trouve dans l'Annexe C.

Invitations et promotion

La consultation publique a été annoncée sur le site Web et les comptes de médias sociaux de la CCN. Des gazouillis ont été publiés durant les deux ateliers tenus à Gatineau et à Ottawa. De plus, des annonces ont été publiées dans les éditions électroniques des quotidiens *Le Droit* et *Ottawa Citizen* avant les ateliers. On a aussi utilisé des messages commandités, des publicités Facebook et Google AdWords pour annoncer les activités.

Une invitation par courriel a été envoyée aux adresses figurant sur les listes de distribution de la Division des affaires publiques (plus de 5 000 adresses), lesquelles regroupent les intervenants suivants :

- Associations de résidants
- Groupes d'intérêt
- Individus

Une invitation aux médias a été envoyée durant la semaine du 16 octobre 2017.

Faits saillants de la consultation

Dans le sondage en ligne et lors des ateliers de consultation publique, on a demandé aux participants de répondre à trois questions touchant les thèmes suivants :

- Conditions, possibilités et enjeux actuels
- Imaginer le parc de la Gatineau dans 50 ans
- Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Les pages qui suivent présentent un résumé de haut niveau des commentaires reçus dans le cadre du sondage en ligne, des consultations en personne, des réunions du CCP, des rencontres avec les élus de la région et des discussions avec les groupes de la région.

Commentaires reçus

- Le parc doit demeurer un lieu de conservation de la nature.
- On devrait limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords.
- On devrait améliorer l'accès au parc et réduire la circulation automobile dans le parc.
- Le parc pourrait avoir une fonction éducative.
- Tout le monde devrait pouvoir accéder au parc et en profiter.
- On devrait chercher un équilibre entre durabilité et usage récréatif.
- Le parc devrait être protégé au moyen de mécanismes légaux.

Résultats de la consultation

Conditions, possibilités et enjeux actuels

Question 1 : D'après vous, quels sont les possibilités et les enjeux liés au parc de la Gatineau qui sont les plus importants et qui devront être abordés?

Lorsqu'on a demandé au public quels étaient les possibilités et les enjeux les plus importants liés au parc de la Gatineau, l'idée qui est ressortie le plus souvent était qu'on devrait protéger et préserver le parc de la Gatineau et sa faune et limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords. Plusieurs répondants ont aussi indiqué qu'il était important de trouver un équilibre entre durabilité et usage récréatif.

Lors de l'analyse des réponses, on a constaté que la question qui a été le plus souvent soulevée (25 p. 100 des réponses fournies en ligne et 13 p. 100 des réponses fournies en personne) était qu'on devrait veiller à la conservation du parc de la Gatineau et de sa faune pour l'avenir.

Ce thème est aussi ressorti dans d'autres réponses connexes, par exemple :

- limiter le développement urbain dans le parc et à ses abords (15 p. 100 des réponses);
- trouver un équilibre entre durabilité et usage récréatif (13 p. 100 des réponses);
- limiter ou réduire la circulation automobile dans le parc (13 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Veiller à la conservation du parc et de la faune	<p>« Il faut un plan qui protège le parc et la faune qui y vit et préserver ce lieu pour les générations futures, comme mes enfants. »</p> <p>« S'il vous plait, protégez cette précieuse réserve naturelle. La possibilité la plus importante est que la CCN veille à ce que les écosystèmes et la biodiversité du parc demeurent intacts ».</p> <p>« Relier la faune aux écosystèmes appropriés de l'extérieur du parc. »</p>

Limiter le développement urbain

« On ne devrait pas trop développer le parc. Son atout le plus précieux est de permettre de s'évader de la ville à proximité. Le cadre naturel et la possibilité d'y faire de la randonnée ou du ski de fond sont des aspects magnifiques sur lesquels on ne devrait pas empiéter. »

« Maintenez le parc de la Gatineau dans un état le plus naturel possible, sans hôtel, restaurant ou commerce sur son territoire. »

Trouver un équilibre entre durabilité et usage récréatif

« Mettre à profit l'accès à la beauté naturelle du parc sans laisser celle-ci se faire envahir par les humains qui abîment les écosystèmes. »

« Encourager l'usage responsable et respectueux de cette ressource unique par un grand nombre de citoyens d'Ottawa-Gatineau, qui comptent sur l'accès au parc pour leur santé mentale, physique et spirituelle. »

« L'utilisation du parc doit se faire de manière durable, mais il doit continuer de permettre et de favoriser la pratique des diverses activités qui ont lieu dans le parc. »

Limiter ou réduire la circulation automobile

« Limiter la circulation des véhicules pour permettre la pratique sécuritaire du cyclisme. »

« J'aimerais qu'il y ait une navette permettant aux gens de délaissier leurs voitures. »

« On devrait interdire l'accès des véhicules motorisés dans le parc, sauf les autobus ou les autres transports publics. »

Un autre thème récurrent concernait l'usage récréatif et l'usage accru ou amélioré du parc à des fins récréatives, principalement en ce qui concerne l'utilisation des sentiers. Les réponses liées à ce thème comprenaient notamment :

- augmenter le nombre de sentiers de vélo (7 p. 100 des réponses);
- augmenter le nombre de sentiers en général (6 p. 100 des réponses);
- entretenir les sentiers (5 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Augmenter le nombre de sentiers de vélo	<p>« Mobiliser le milieu du vélo de montagne et accroître l'accès aux sentiers. S'associer avec le milieu du vélo de montagne pour rendre les sentiers durables. »</p> <p>« De plus en plus de sentiers de vélo de montagne durables. Le nombre d'utilisateurs ne fait qu'augmenter, ce qui peut entraîner des conflits avec les autres usagers et une surutilisation de certains sentiers. »</p> <p>« Je crois vraiment que le parc de la Gatineau devrait encourager le vélo de montagne et offrir plus de sentiers en piste simple destinés aux usagers débutants et intermédiaires. Et non aux experts! »</p>
Augmenter le nombre de sentiers en général	<p>« Élargir l'accès à l'extrémité ouest du parc, peut-être en y ajoutant des sentiers pour encourager la randonnée pédestre, le ski de fond et le cyclisme. Un autre point d'entrée comprenant un stationnement et un accès aux pistes aiderait. »</p> <p>« Agrandir le réseau de sentiers pour y intégrer les sentiers non officiels existants. Ces sentiers offriraient des options supplémentaires pour la course et la randonnée en été et plus d'options pour la marche et la raquette en hiver. »</p> <p>« Le parc est un coin de nature incroyable et un des meilleurs attraits de la région. Il faut continuer de bien l'entretenir, mais il faut agrandir le réseau de sentiers. »</p>
Entretien des sentiers	<p>« Les activités récréatives de plein air, comme la randonnée pédestre, le vélo de montagne, le ski de fond, les sports de</p>

pagaie et la baignade, devraient être prioritaires. L'entretien des installations et des sentiers servant à ces activités devrait être de la première importance. »

« Communiquer aux usagers des sentiers de marche ou de vélo de ramasser les ordures ou les déchets qu'ils trouvent sur leur passage. »

« Continuer de tracer les sentiers pour le ski de fond classique et de patin en hiver. »

Imaginer le parc de la Gatineau en 2067

Question 2 : À quoi voulez-vous que le parc de la Gatineau ressemble en 2067 (dans 50 ans)?

Lorsqu'on leur a demandé à quoi ils voulaient que le parc ressemble dans 50 ans, les participants ont fait part de leurs idées sur la conservation et les effets sur l'environnement, ainsi que sur la protection de la nature. Bon nombre de répondants ont aussi affirmé qu'ils aimeraient qu'il y ait moins de véhicules dans le parc, voire aucun. D'autres participants ont au contraire insisté sur l'importance d'accroître l'accès au parc.

Par exemple, plusieurs participants ont abordé le thème de la conservation et des effets sur l'environnement et défendu les idées selon lesquelles le parc de la Gatineau devrait être :

- un lieu de conservation et de préservation de la nature (16 p. 100 des réponses);
- un lieu comptant peu ou pas de véhicules, ou aucun véhicule à essence (11 p. 100 des réponses);
- un lieu sans commerce ni aménagement d'infrastructures (8 p. 100 des réponses);
- un lieu plus propre et écologique (6 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Un lieu de conservation de la nature	« Ce doit être le plus naturel possible. Un paradis pour la faune, les plantes indigènes,

les randonneurs, les fondeurs, les baigneurs et les photographes de la nature. »

« Un milieu presque vierge où mes descendants pourront admirer la flore et la faune naturelles de la forêt laurentienne. »

« J'aimerais que cet endroit soit préservé pour les générations futures tel qu'il est aujourd'hui. C'est ce qui est le plus important. »

Un lieu comptant peu ou pas de véhicules, ou aucun véhicule à essence

« Semblable à ce qu'il est aujourd'hui, mais peut-être que l'usage des véhicules motorisés personnels devrait être davantage limité sur les promenades (p. ex. durant le Coloris automnal). »

« Moins axé sur la voiture. Plus nature. »

« Orienté sur les technologies vertes (p. ex. autobus électriques ou à pile à combustible qui transportent les gens dans le parc, plutôt que celui-ci soit envahi de voitures – particulièrement à l'automne!). »

Un lieu sans commerce ni aménagement d'infrastructures

« Une aire de conservation se trouvant dans le même état qu'aujourd'hui pour nos enfants, nos petits-enfants et ainsi de suite. Ne transformez pas le parc en un secteur résidentiel. Ce serait vraiment dommage. »

« Y réduire au minimum le développement urbain (p. ex. aucune autre résidence privée), et toute amélioration devrait être axée sur les visiteurs et avoir une incidence minimale sur les écosystèmes du parc. »

« Un paradis protégé pour le plaisir des résidents de la région de la capitale. Le développement urbain n'empiète pas sur ce territoire. »

Un lieu plus propre et écologique

« J'aimerais que le parc de la Gatineau soit plus écologique qu'il l'est actuellement. J'aimerais que la préservation écologique encadre toute décision prise au sujet des nouveaux projets touchant le parc. »

« Espace vert, davantage qu'il l'est

aujourd'hui, et plus propre.»

« Lieu plus écologique et des arbres en meilleure santé. »

L'usage récréatif a constitué un autre thème récurrent, les répondants ayant mentionné qu'ils aimeraient que le parc de la Gatineau :

- compte plus de sentiers ou des sentiers améliorés (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné au cyclisme et au vélo de montagne (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné aux activités récréatives en général (9 p. 100 des réponses);
- soit un lieu destiné au ski (8 p. 100 des réponses).

Thème	Exemples de commentaires
Plus de sentiers ou des sentiers améliorés	<p>« Un parc comptant un réseau de sentiers beaucoup plus vaste accessible toute l'année et plus d'installations (p. ex. refuges et yourtes pour usage quotidien et pouvant être réservés pour la nuit), offrant des programmes (p. ex. tours guidés, introduction au camping et à la raquette pour les nouveaux Canadiens et les enfants) et accessible aux personnes qui n'ont pas de véhicule (p. ex. transport public desservant le Centre des visiteurs et les stationnements). »</p> <p>« Réseau élargi de sentiers pour le vélo de montagne et la randonnée pédestre. »</p> <p>« En grande partie semblable à ce qu'il est actuellement, mais j'aimerais qu'on aménage plus de sentiers dans la section nord-ouest du parc, près du lac La Pêche, et qu'on aménage plus de sentiers. »</p>
Un lieu destiné au cyclisme et au vélo de montagne	<p>« Je veux que le parc de la Gatineau soit un lieu pour les cyclistes d'abord, et pour les voitures ensuite. Ce devrait être un endroit où les gens viennent pour faire du vélo et profiter du parc et pas seulement pour y faire un tour et rentrer. En 2067, la promenade est une route à péage où les</p>

automobilistes doivent avoir leur laissez-passer saisonnier! »

« Identique à ce que c'est aujourd'hui, mais comptant plus d'accès pour le vélo de montagne. »

« Un réseau de pistes simples pour le vélo de montagne et la randonnée pédestre reliant le nord et le sud du parc (rouvrir le sentier n° 10?). Un départ de sentier dédié au vélo de montagne au nord et au sud du parc (Camp Fortune, P19?). »

Un lieu destiné aux activités récréatives en général

« Une destination récréative toute l'année qui permet aussi de préserver le milieu naturel. »

« Un territoire où la nature est relativement intacte et où les gens peuvent pratiquer des activités récréatives non motorisées. »

« Un lieu favorable aux personnes qui l'utilisent à des fins récréatives, parce qu'on reconnaît la valeur et l'importance qu'accordent ces usagers au succès du parc. Mis à part quelques agents de protection de la nature, personne ne s'intéresse à un parc qu'on ne peut pas utiliser. »

Un lieu destiné au ski

« Les services offerts dans le parc vont évoluer en raison des changements météorologiques. Il faudra trouver des façons d'appuyer la pratique du ski pour conserver ce service. »

« Je ne serai plus là, mais je veux que mes arrière-petits-enfants puissent profiter de la nature comme je peux le faire – ski de fond, boisés ouverts et nombreux sentiers en nature. »

« Naturel, accessible sur les plans physique et économique, peu axé sur la technologie, tranquille, sans éléments commerciaux et comptant des sentiers de randonnée, de ski de fond et de raquette protégés et entretenus. »

Enfin, un autre thème récurrent concernait l'accessibilité du parc et la facilité pour les gens d'y accéder. Certains participants ont simplement mentionné qu'ils souhaitaient que le parc soit un lieu accessible à tous (10 p. 100 des réponses) et accessible par de meilleures options de transport ou de transport en commun (7 p. 100 des réponses).

Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Question 3 : Quels sont les trois mots que vous aimeriez lire dans l'énoncé de vision?

Dans le cadre des ateliers et du sondage qui ont eu lieu durant l'automne 2017, on a demandé aux participants de proposer des mots qui, pour eux, illustrent l'avenir du parc des 50 prochaines années. Voici les mots ou les concepts qui sont ressortis le plus souvent.

The image shows a collection of handwritten words and phrases in green and brown ink. The most prominent words are 'Sustainability', 'Conservation', and 'Protection', each written in a large, cursive font. Smaller words are scattered around them: 'Healthy Wilderness' and 'Nature' are above 'Sustainability'; 'Active Balance' is between 'Sustainability' and 'Conservation'; 'Respect Integrity Trails' is above 'Conservation'; 'Habitat National Recreation Accessible' is below 'Conservation'; and 'Education' is below 'Protection'.

Le parc de la Gatineau est important pour moi parce que... (affiche)

Durant les ateliers, une grande affiche a été installée au milieu de la salle. On a demandé aux participants d'écrire leurs idées sur un papillon adhésif et de le coller sur l'affiche. Ils ont indiqué que le parc de la Gatineau était important pour eux pour les raisons suivantes :

- il offre des possibilités d'activités récréatives (36 réponses);
- il permet de profiter de la nature (10 réponses);
- il est situé près de chez moi (10 réponses);
- la conservation des habitats est importante (10 réponses);
- il est accessible (8 réponses).

La beauté du parc, sa fonction de conservation, les possibilités de sensibilisation qu'il procure et son rôle dans le domaine du patrimoine ont aussi été mentionnés dans les réponses des participants.

Autres commentaires (sondage en ligne)

Question 4 : Veuillez écrire tout commentaire que vous aimeriez transmettre.

Voici un résumé des autres commentaires fournis par les participants au sondage en ligne :

- Un grand nombre de participants ont affirmé que le parc de la Gatineau contribue de manière importante à la qualité de vie dans la région de la capitale du Canada. Ces répondants ont souligné à quel point il est important de garder et d'entretenir cet espace vert
- Plusieurs répondants se sont dits préoccupés par les pressions qu'exercent les promoteurs immobiliers dans les environs du parc et ont demandé que ce type d'activités commerciales soit limité. Plusieurs ont mentionné les pressions qu'engendre le développement urbain sur le parc.
- Plusieurs répondants ont soutenu que le parc de la Gatineau devrait devenir un parc national protégé et faire l'objet d'une protection législative.
- Selon bon nombre de répondants, la vision du parc de la Gatineau devrait comprendre un élément concernant la conservation et le respect de l'environnement. À cet égard, les répondants ont aussi souligné l'importance de trouver un équilibre entre protection écologique et accessibilité pour tous les usagers.
- Beaucoup de répondants ont suggéré de limiter le nombre de véhicules motorisés dans le parc et d'y rendre plus accessibles les services de navette. D'autres ont suggéré que des frais soient imposés pour limiter la circulation automobile et augmenter les fonds destinés au parc.

- Beaucoup de répondants ont recommandé l'aménagement de sentiers en piste simple pour le vélo de montagne et demandé des sentiers mieux aménagés.
- Les répondants ont fait plusieurs suggestions concernant l'amélioration des installations (y compris une meilleure signalisation et une meilleure information sur le site Web de la CCN) et des services destinés aux familles et aux autres usagers.

Intégration des résultats

Les commentaires du public recueillis durant la phase 1 (Conditions actuelles et réflexions sur l'avenir du parc) guideront la rédaction de l'énoncé de vision préliminaire, des principes, des objectifs et des orientations stratégiques lors des phases subséquentes d'élaboration du plan.

Prochaines étapes

- Élaboration d'un énoncé de vision préliminaire
- Rédaction des orientations stratégiques

Les consultations de la phase 2 (Vision, objectifs et orientations stratégiques) comprendront les activités suivantes :

• Réunion du comité consultatif public	18 avril 2018
• Forum sur le Plan directeur du parc de la Gatineau	25 avril 2018
• Ateliers de consultation publique à Ottawa, Gatineau, Chelsea, Pontiac et La Pêche	Du 30 avril au 10 mai 2018
• Sondage en ligne	Du 30 avril au 15 mai 2018
• Réunion avec les locataires de locaux commerciaux du parc de la Gatineau	Mai 2018
• Réunion avec les représentants des organismes publics de la région	Mai 2018

Annexe A : Membres du CCP

Nom	Intérêt ou statut
Sandra Beaubien	Loisir
Jacques Dumont	Loisir
Janet Campbell	Loisir
Benoit Delage	Développement durable
Nik Lopoukhine	Spécialiste de la gestion des parcs
Stephen Woodley	Spécialiste de l'environnement
Katharine Fletcher	Écrivaine et historienne
Gershon Rother	Résidente locale et bénévole du parc
Michel Prévost	Historien
Sylvie Turcotte	Résidente locale
Tom Young	Résidente locale
Joanne Hamilton	Résidente locale
André Groulx	Tourisme régional
Chris Chapman	Industrie du loisir
Sophie Routhier Leblanc	Étudiante
À déterminer	Représentant autochtone
Bob Brown	Comité consultatif sur l'accessibilité universelle
Barry McMahon	Comité consultatif sur l'accessibilité universelle

Révision du Plan directeur du parc de la Gatineau

Octobre – novembre 2017

Introduction

La Commission de la capitale nationale (CCN) est à réviser le plan d'aménagement, d'utilisation et de gestion à long terme du parc de la Gatineau, le parc de conservation de la capitale. Dans le cadre de son processus de planification, la CCN révisé le Plan directeur du parc de la Gatineau tous les 10 ans, dans un horizon de 50 ans.

Comptant une vaste gamme d'écosystèmes qui abritent plus de 5 000 espèces, dont 150 espèces en péril, de même que divers lieux patrimoniaux et paysages culturels, et permettant la pratique de nombreuses activités récréatives de plein air, le parc de la Gatineau est un lieu unique qui reçoit quelque 2,6 millions de visites par année.

De plus, suivant l'orientation définie dans le *Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067*, le parc de la Gatineau présentera une valeur nationale encore plus grande en tant que vaste réserve naturelle située à quelques minutes du centre urbain de la capitale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le parc de la Gatineau et ce processus de planification, vous pouvez consulter les panneaux de la consultation publique [ici](#) et visiter le site Web de la CCN [ici](#).

Nous souhaitons connaître votre opinion sur l'avenir du parc de la Gatineau. Veuillez répondre à notre sondage en ligne entre le 19 octobre et le 14 novembre 2017.

Conditions, possibilités et enjeux actuels

D'après vous, quels sont les possibilités et les enjeux liés au parc de la Gatineau qui sont les plus importants et qui devront être abordés dans l'avenir? (Maximum de 500 caractères)

Imaginer le parc de la Gatineau dans 50 ans

À quoi voulez-vous que le parc de la Gatineau ressemble en 2067 (dans 50 ans)?

Questions sur la vision du parc de la Gatineau des 50 prochaines années

Quels sont les trois mots que vous aimeriez lire dans l'énoncé de vision?

Autres commentaires

Veillez écrire tout commentaire que vous aimeriez transmettre.

Veillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal : _ _ _

Merci d'avoir répondu à ce sondage. Veuillez noter que vos réponses resteront confidentielles.

Annexe C : Compte rendu de la rencontre avec les élus

Plan directeur du parc de la Gatineau

Rencontre avec les élus de la région de la capitale nationale

Jeudi 14 décembre 2017, de 16 h à 18 h

Participants

Carol Green
Gilles Chagnon
Zachary Dayler, cabinet de M^{me} McKenna
Isabelle N. Miron
William Amos
Mike Duggan
Alexandre Séguin,
pour Maude Marquis-Bissonnette

Personnel de la CCN

Mark Kristmanson
Lucie Bureau
Christie Spence
Cédric Williams
Kelly McRae
Hugues Charron

Il s'agit d'un moment important pour réviser le plan de 2005, car les conditions ont changé depuis sa rédaction. Les éléments à examiner sont les suivants : la nécessité de changer ou non la loi pour mieux protéger le parc; les pressions croissantes que le parc subit en raison du développement et du stress que celui-ci entraîne sur les corridors écologiques. Pendant la rencontre, on a demandé aux élus quels étaient les enjeux perçus et les idées à mettre en œuvre.

Commentaires recueillis lors des discussions

Prioriser la conservation.

Permettre à l'ensemble de la région de profiter du potentiel économique du parc en développant les municipalités de La Pêche et de Pontiac.

Trouver des solutions pour réduire les effets de la circulation dans le village d'Old Chelsea.

S'assurer que l'accessibilité universelle fait partie du plan. S'inspirer de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Voir à protéger les espaces verts adjacents, comme la forêt Boucher.

Tenir compte des besoins de la Ville de Gatineau pour la desserte en transport en commun de l'ouest de la ville et de la possibilité d'élargir le boulevard des Allumetières.

Réduire l'incidence du stationnement par les usagers du parc sur les quartiers résidentiels.

Améliorer la transition entre les espaces verts et les quartiers urbains.

Rendre plus souple l'interface avec l'environnement (voir le plan du corridor Hollow Glen à Chelsea).

Profiter des subventions fédérales pour adapter les infrastructures aux changements climatiques (réfection du chemin du Lac-Meech).

Inclure des lignes directrices de construction, qui cadreraient possiblement avec celles élaborées par la Municipalité de Chelsea.

Trouver une façon de gérer la construction de nouvelles habitations dans le parc en utilisant différents outils d'urbanisme.

Envisager de modifier la *Loi sur la capitale nationale* pour améliorer les outils de gestion du parc.

Améliorer la façon d'accéder au parc.

Utiliser une tarification variable pour les stationnements afin d'encourager les gens à utiliser l'ensemble du parc.

Voir s'il est possible de développer des applications de signalisation d'orientation.

Trouver une façon de mettre en harmonie les habitations existantes et l'environnement du parc.